

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT DE RECOMMERCE SOLUTIONS

Les présentes Conditions Générales d'Achat ont pour objet de définir les conditions de Reprise d'un Produit par la société Recommerce Solutions auprès d'un Client, via le présent Site web qui met en ligne une plateforme de rachat accessible sur le Site.

Ces conditions s'appliquent entre le Client désirant revendre un de ses produits via cette plateforme, et Recommerce Solutions (ci après « la Société »).

Article 1 : Définitions

Les termes et expressions, ci-dessous définis, utilisés dans les présentes conditions générales d'achat avec une majuscule ont le sens indiqué ci-dessous et lesdits termes et expressions ci-dessous définis au singulier peuvent désigner leurs pluriels et vice versa :

« CGA » : désigne les présentes conditions générales d'achat.

« Client » : désigne les personnes physiques majeures, ou les représentants légaux des personnes mineures ou incapables, disposant d'un accès internet et d'une adresse de courrier électronique valide, et souhaitant utiliser le Service sur le Site pour revendre leur Produit à la Société. L'usage du Service est réservé aux personnes dont les revenus tirés des Reprises faites via le présent Service depuis le 1er Janvier sont inférieurs à 2 000 EUR et qui ont conclu moins de 30 Reprises avec ce Service sur l'année civile en cours.

« Demande » : désigne le moment où le Client confirme définitivement qu'il souhaite vendre son Produit à la Société sur le Site aux conditions fixées par la Société sur le Site et dans les CGA.

« Expertise » : désigne le contrôle effectué par la Société, ou tout tiers désigné par la Société, sur les Produits reçus par la Société de la part des Clients, dans le cadre du Service, afin de contrôler l'exactitude des déclarations effectuées par le Client sur le Site lors de la Demande et relatives au Produit afin de déterminer la Valeur Finale du Produit.

« Partie » : désigne la Société ou le Client.

« Parties » : désigne conjointement la Société et le Client.

« Produit » : désigne l'appareil électronique dans son intégralité ainsi que tout accessoire éventuellement joint, que le Client veut céder à la Société via le Service.

« Service » : désigne le service de rachat opéré par la Société via le Site et permettant aux Clients de céder la propriété de leurs Produits à la Société en contrepartie du Versement.

« Site » : désigne le présent site internet permettant aux Clients d'utiliser le Service

« Société » : désigne la société RECOMMERCE SOLUTIONS, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 326.559,55 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 513 969 402 R.C.S. Créteil, dont le siège social est situé au 54, Avenue Lénine, 94250, GENTILLY. La société est joignable par courrier électronique à l'adresse suivante : support-tradein+be@recommerce.com.

« Valeur de Reprise Estimée » : désigne la valeur d'un Produit estimée par le Client sur le Site au moment de la Demande.

« Valeur Finale » : désigne la valeur du Produit fixée par la Société après l'Expertise. Seule la Valeur Finale est engageante pour le Société.

« Validation de l'Acte de Reprise » : désigne le moment où le Produit a fait l'objet de l'Expertise et dont la Valeur Finale est définitivement déterminée par la Société.

La Validation de l'Acte de Reprise n'est pas soumise à l'acceptation du Client et est automatique lorsque la Valeur Finale correspond à la Valeur de Reprise Estimée. Elle est soumise à acceptation du Client, dans les conditions définies aux CGA dans le cas où la Valeur Finale diffère de la Valeur de Reprise Estimée.

« Versement » : désigne la somme versée par la Société au Client en contrepartie de la cession de propriété du Produit par le Client à la Société et correspondant à la Valeur Finale.

Article 2 : Acceptation

La Demande entraîne sans réserve l'acceptation des CGA par le Client.

Il est expressément convenu entre les Parties que le Client ne peut céder à la Société, via le Service, que des Produits débloqués (quels que soient les mécanismes de blocage disponibles sur ledit Produit).

Dans le cas où un Client utiliserait le Service pour la reprise d'un Produit bloqué, la Société ne pourra le reprendre et procédera au renvoi dudit Produit au Client et aux frais de ce dernier ; le Client reconnaît expressément que dans un tel cas il ne pourra prétendre au rachat de son Produit et que le Produit lui sera renvoyé à ses frais conformément aux CGA.

En acceptant les CGA, le Client garantit être propriétaire du Produit et des éventuels accessoires l'accompagnant, objet de la Demande.

Article 3 : Objet et Champ d'application

Les CGV ont pour objet de définir les conditions d'utilisation du Service fourni par la Société sur le Site.

Les Conditions Générales s'appliquent exclusivement et sans restriction à tous les achats de Produits effectués par la Société auprès des Clients sur le Site.

Le Service n'est proposé par la Société qu'en Belgique.

Les Conditions Générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, sauf dérogation expresse et écrite préalable de la Société. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier les Conditions Générales à tout moment.

En cas de modification des CGV, les CGV applicables à l'achat seront celles en vigueur au moment de la Demande du Client sur le Site.

Les CGV entrent en vigueur dès leur publication sur le Site et remplacent immédiatement les CGV précédentes pour toutes les opérations futures.

Toute vente effectuée par le Client à la Société sur le Site implique l'acceptation sans réserve des dispositions des CGV.

Article 4 : Conditions d'accès au Service

L'utilisation du Service est réservée aux Clients particuliers qui s'engagent par ailleurs à respecter les Conditions Générales d'Utilisation du Site et des Services.

Article 5 : Description du Service

Conformément aux CGV, le Service permet au Client de transférer la propriété de son Produit à la Société en contrepartie d'un Paiement.

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site le ou les Produits qu'il souhaite vendre à la Société et de suivre toutes les étapes indiquées par le Site.

La Société étant tenue de respecter ses obligations légales, notamment en matière de tenue d'un registre de police pour l'achat de biens d'occasion, le Client doit fournir à la Société ses coordonnées exactes, notamment ses nom, prénom et lieu de résidence, ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité, ou procéder à la vérification d'identité en ligne requise sur le Site et transmettre un relevé bancaire à son nom.

Le Client doit également fournir les informations demandées par la Société concernant les caractéristiques et l'état du Produit.

Une fois ces étapes franchies, une Valeur Estimative de Reprise est proposée au client.

Le Client est informé que la Reprise proposée sur le Site est subordonnée à la correspondance entre la Valeur Estimative de Reprise et la Valeur Définitive.

En cas de différence entre la Valeur Estimative de Reprise et la Valeur Définitive, les conditions de l'article 8 s'appliquent.

La Société informe par la présente le Client qu'elle se réserve le droit de refuser d'acheter le Produit d'un Client avec lequel elle est en litige ou avec lequel elle a eu un litige, ce litige constituant un motif légitime de refus d'achat d'un Produit.

Article 6 : Modalités du Versement

Le Client reçoit le montant du Paiement par virement bancaire, dans les délais et conditions détaillés dans les présentes.

Le Client doit saisir ses coordonnées bancaires lors de la Demande. Ce mode de paiement est proposé gratuitement et sera effectué au Client dans les QUARANTE-HUIT (48) heures ouvrables à compter de la Validation de l'Acte de Reprise.

Article 7 : Valeur de Reprise Estimée

Appréciation de la Valeur de Reprise Estimée

La Valeur de Reprise Estimée unitaire du Produit, indiquée sur le Site évolue dans le temps et dépend des caractéristiques du Produit (modèle, fonctionnement, état, etc.) saisies par le Client.

La Valeur de Reprise Estimée indiquée sur le Site au moment de la Demande est conditionnée à la conformité des déclarations du Client sur l'état du Produit concerné ainsi

qu'au respect des conditions prévues aux présentes et des délais d'expédition, décrits ci-dessous, dudit Produit.

En d'autres termes, la Valeur de Reprise Estimée est engageante pour la Société, uniquement si les conditions et garanties prévues aux présentes sont respectées, et notamment si les caractéristiques du Produit déclarées par le Client correspondent à l'Expertise, et si le Produit est envoyé dans les conditions et délais visés ci-dessous. A défaut, seule la Valeur Finale sera engageante pour la Société.

Durée de validité de la Valeur de Reprise Estimée

L'estimation de la Valeur de Reprise Estimée des Produits indiquée sur le Site au moment de la Demande, est valable pour une période de DIX (10) jours ouvrés à compter de la date de la Demande. Au-delà, si le Produit et les pièces justificatives, sont expédiés plus de DIX (10) jours ouvrés, après la date de la Demande, l'Expertise effectuée permettant d'établir la Valeur Finale n'est pas effectuée sur la base de la Valeur de Reprise Estimée indiquée sur le Site au moment de la Demande mais sur la Valeur de Reprise Estimée en vigueur sur le Site au moment de l'Expertise.

Article 8 : La Valeur Finale

Les caractéristiques du Produit enregistrées par le Client sur le Site lors de la Demande et permettant de déterminer la Valeur de Reprise Estimée, sont contrôlées par la Société lors de l'Expertise du Produit à réception de ce dernier. Si le Client ne renseigne pas les informations demandées, aucune Reprise ne pourra avoir lieu.

En soumettant sa Demande via le Site, le Client garantit que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu'il a communiquées à la Société via le Site. Si lors de l'Expertise par la Société, l'état et/ou le modèle et/ou la marque et/ou le nombre des Produits envoyés ne correspondent pas aux informations indiquées au moment de la Demande sur le Site par le Client, et/ou si le Client ne respecte pas les délais d'envoi, ou les garanties prévues aux présentes, la Valeur de Reprise Estimée n'est plus opposable à la Société et sa première offre devient ainsi caduque.

Dans ce cas, la Société s'engage à proposer au Client par mail une nouvelle valeur de reprise, correspondant à la Valeur Finale. Le Client dispose alors d'un délai de sept (7) jours calendaires pour accepter ou refuser la Valeur Finale du Produit. Si le Client ne répond pas, dans le délai susvisé, il sera contacté par tout moyen par le service relation client de la Société. En cas de non réponse du Client, le Client sera réputé avoir accepté implicitement la Valeur Finale.

En cas de refus de la Valeur Finale du Produit, valablement exprimé par le Client, ce dernier s'acquitte des frais de transport nécessaires au retour de son Produit, il ne reçoit aucun Versement, aucun transfert de propriété n'aura eu lieu et un nouveau transfert de risques liés aux Produits sera opéré de la Société vers le Client au moment de la réception du Produit par le Client.

La Valeur Finale du Produit engage la Société et correspond à la valeur effective du Versement.

Sous réserve qu'il ait communiqué les coordonnées bancaires d'un compte lui appartenant, le Client reçoit le paiement de la Valeur Finale du Produit dans les quarante-huit (48) heures suivant l'acceptation de la Valeur Finale ou suivant l'expiration du délai de sept (7) jours susvisé en cas d'absence de réponse du Client.

A défaut d'avoir communiqué les coordonnées bancaires requises, le paiement sera bloqué.

Article 9 : Expédition du Produit

Pour l'envoi des Produits, la Société propose au Client d'imprimer directement une étiquette prépayée à coller sur l'enveloppe ou le colis choisi par le Client qui devra conserver une preuve de dépôt de son colis ou de l'enveloppe au transporteur

Dans cette hypothèse, et uniquement dans cette hypothèse d'envoi des Produits via une étiquette prépayée, la Société prend en charge les frais de port.

L'étiquette de transport fournie par la Société doit être imprimée de sorte que les lettres et codes-barres soient bien lisibles. Elle ne doit pas être modifiée par le Client.

A défaut, la Société dégage toute responsabilité en cas de perte du Produit et se réserve le droit d'annuler la Reprise.

Le Client devra emballer le Produit de sorte qu'il soit sécurisé et bien protégé afin de minimiser le risque de casse pendant le transport (utilisation de papier bulle, papier cartonné, etc). Si le Produit arrive endommagé ou si le colis parvient à la Société vide en raison d'un défaut d'emballage par le Client, la Société se réserve le droit de renvoyer le Produit au Client et d'annuler la Reprise.

Les informations fournies par le prestataire de transport seront réputées exactes, jusqu'à preuve du contraire à fournir par le Client.

En cas de litige lié à l'expédition et au transport du Produit, notamment en cas de :

- réception d'un colis vide ou d'un colis contenant un produit différent du Produit
- blocage du Produit en transit depuis plus de 7 jours
- ou non réception du Produit,

la Société contactera le Client pour lui demander de remplir le formulaire de réclamation. Le Client devra le renvoyer rempli et signé. Il devra comprendre le numéro IMEI si c'est un téléphone et le numéro de série pour tous les autres produits. Il devra être accompagné de la preuve de dépôt au transporteur, de la facture d'achat du produit ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité correspondant au nom et prénom renseignés par le Client au moment de sa reprise. Il pourra être demandé au Client de se soumettre à un process de vérification de son identité selon les conditions qui lui seront communiquées par la Société. À défaut de communication de l'ensemble de ces éléments, la Société se réserve le droit de rejeter la réclamation dans un souci de limitation du risque de fraude.

Le Client est informé que la fabrication de faux ou l'usage de faux document (fausse facture, imitation de signature, usurpation d'identité ...) constitue des délits pouvant donner lieu à poursuites sur plainte de la Société et sanctions pénales.

Sous réserve que le Client démontre avoir déposé le Produit au transporteur, correctement emballé le Produit et utilisé l'étiquette de transport fournie dans les conditions requises, il pourra en cas de perte du Produit recevoir une indemnisation dans la limite maximale de la Valeur de Reprise Finale.

Données personnelles enregistrées dans le Produit

La Société recommande aux Clients de supprimer toutes données personnelles présentes dans les Produits (de manière non limitative : contacts, emails, photos, jeux, musique ou autres données).

La Société n'est pas responsable de l'utilisation des données qui aurait lieu après l'envoi et avant réception du Produit par la Société.

La Société effectue un effacement « hard reset » des données du Produit lors de son Expertise et ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit vis à vis du Client de la perte de données personnelles.

Bon de cession de propriété

Le Client doit dûment remplir le bon de cession de propriété du Produit et le joindre à l'envoi du Produit, sous peine de bloquer la reprise et de modifier la valeur de reprise du Produit.

En cas d'absence du bon de cession dûment rempli par le Client, lors de la réception du Produit par la Société, la Société adressera un courriel au Client afin de remédier à ce problème.

Article 10 : Transfert de propriété.

Il y a transfert de propriété à partir du moment où la Société et le Client s'accordent sur la chose et sur la Valeur Finale.

En d'autres termes, le transfert de propriété du Produit du Client à la Société se fera au moment de la Validation de l'Acte de Reprise.

Dans l'hypothèse où la Valeur Finale d'un Produit ne correspond pas à la Valeur de Reprise Estimée et où le Client ne souhaite pas céder son Produit à la Valeur Finale proposée par la Société, le transfert de propriété du Produit du Client à la Société n'aura donc pas lieu.

Article 11 : Transfert des Risques

La Société ne supporte les Risques qu'en cas de prise en charge de l'envoi du Produit par le Client à la Société, avec l'étiquette prépayée fournie, et sous réserve du respect des conditions d'envoi prévues aux présentes.

Si le Client décide de prendre en charge l'envoi du Produit, il en supportera les risques et le transfert des risques s'opérera à compter de la réception du Produit par la Société.

Dans le cas où la Valeur Finale d'un Produit ne correspond pas à la Valeur de Reprise Estimée et que le Client ne souhaite pas céder son Produit à la Valeur Finale proposée par la Société, le Produit sera renvoyé par la Société au Client aux frais du Client. Le transfert des risques s'opérera alors à compter de la réception du Produit par le Client. La Société indemniserà le Client en cas de perte dans la limite de la Valeur Finale proposée, et si elle n'est pas en mesure de justifier du retour du Produit au Client.

Article 12 : Garanties

En soumettant sa Demande, le Client garantit que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu'il a communiquées à la Société via le Site. Le Client transmettra tout accessoire nécessaire au bon fonctionnement du Produit si cela est requis.

En souscrivant au Service, le Client :

- Garantit avoir correctement complété son justificatif d'identité et le bon de cession de propriété lors de l'envoi du Produit ;
- Garantit avoir fourni les coordonnées bancaires exactes de son compte bancaire dont il garantit être le titulaire
- Garantit avoir licitement acquis le Produit et être titulaire d'un droit de propriété total sur le Produit et les éventuels accessoires livrés avec ;
- Garantit être majeur ou être le représentant légal du Client mineur ou incapable;
- Garantit renoncer à la propriété du Produit au profit de la Société, sous réserve (i) d'acceptation par le Client de la Valeur Finale dans le cas où cette dernière ne correspondrait pas à la Valeur de Reprise Estimée et (ii) du paiement de la Valeur Finale par la Société;
- Garantit que le Produit n'est pas un Produit volé ; ou perdu dont le propriétaire a bloqué le numéro IMEI ; ou un appareil bloqué ;
- Garantit qu'il n'a pas modifié le logiciel du produit ;
- Garantit que le Produit n'est pas contrefait ;
- Garantit qu'il a supprimé toutes les données personnelles du produit, tout code qui pourrait limiter ou empêcher la Société d'exploiter, de réparer et/ou de vendre le produit, et qu'il a désactivé tous les comptes utilisateurs
- Garantit qu'il a supprimé tout contrôle sur le Produit l'empêchant d'être réinitialisé.

La Société informe le Client qu'elle se réserve le droit de ne pas reprendre les Produits comportant un verrouillage ou un contrôle parental actif.

Le Client garantit que les revenus tirés des Reprises faites via le présent Service depuis le 1er Janvier sont ou seront inférieurs à 2 000 EUR et qu'il a conclu ou conclura moins de 30 Reprises avec ce Service sur l'année civile en cours. La Société se réserve le droit de refuser de satisfaire une Demande de Reprise à un Client qui dépasserait ces seuils afin de se conformer à la réglementation applicable.

Article 13 : Annulation

Le Client peut annuler la Demande tant qu'il n'a pas envoyé son Produit à la Société. Toutefois, à partir du moment où le Client envoie son Produit, il ne peut plus annuler la Demande sauf dans le cas où la Valeur de Reprise Estimée et la Valeur Finale diffèrent et qu'il refuse cette dernière, dans les conditions de l'Article 8.

Article 14 : Sécurité

La Société assure la tenue d'un registre de police contenant les informations sur les Produits réceptionnés et les coordonnées de leur Client.

Les numéros de série sont communiqués aux autorités compétentes afin de s'assurer que les Produits reçus ne figurent pas dans les bases de données françaises et internationales des Produits perdus ou volés.

Article 15 : Protection des données personnelles

Conformément à la législation en vigueur, le Client peut prendre connaissance de la politique de protection des données personnelles mise en place par la société : [Politique de gestion des données personnelles](#).

Article 16 : Nullité partielle

La nullité d'une ou plusieurs stipulations des CGA n'entraîne pas la nullité des CGA dans leur ensemble pour autant que la ou les stipulations litigieuses ne puissent être considérées, dans l'esprit d'une des Parties, comme substantielle et déterminante. Dans le cas où la stipulation litigieuse ne peut pas être considérée comme substantielle et déterminante pour une des Parties, les Parties s'engagent à renégocier de bonne foi la stipulation litigieuse.

Article 17 : Non renonciation

L'absence d'exercice, par la Société, de l'un ou de tous ces droits au titre des CGA, ne peut être considéré ou interprété comme une renonciation auxdits droits.

Article 18 : Droit applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions générales d'Achat sont soumises au droit français, à moins que les règles d'ordre public local n'exigent que le droit local s'applique .

En cas de litige, le Client s'adressera à RECOMMERCE SOLUTIONS pour obtenir une solution amiable en écrivant à support-tradein+fr@recommerce.com.

Si le Client le désire, il est informé qu'il a la possibilité de faire appel gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige, après notification écrite à Recommerce Solutions.

Il peut ainsi utiliser gratuitement la plateforme en ligne de résolution des litiges mise en place par la Commission Européenne en se rendant sur le site accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Par ailleurs, le Client peut aussi recourir gratuitement à un médiateur du e-commerce de la FEVAD. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, RECOMMERCE SOLUTIONS adhère au Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à

distance) dont les coordonnées sont les suivantes : 60 rue de la Boétie - 75008 – Paris / <http://www.mediateurfevad.fr>

Pour connaître les modalités de saisine du médiateur, [cliquer ici](#) . RECOMMERCE SOLUTIONS s'engage à appliquer le Code Déontologique du e-commerce et de la vente à distance de la FEVAD.

Le Client peut à tout moment consulter ces dispositions sur le site <http://www.fevad.com>

A défaut, tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux français compétents